

MARCHES PUBLICS

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHE EN PROCEDURE ADAPTEE N°2600289

1 – Nom et adresse de l’acheteur public

IC2MP CNRS UMR 7285
BATIMENT B27 – 4 Rue Michel Brunet
TSA 51 106
86073 POITIERS CEDEX 9

2 - Mode de passation choisi et forme du marché

Marché en procédure adaptée en vertu des articles L2123-1, R2123-1-1° du code de la commande publique (CCP)

3 - Lieu de livraison des produits, de fourniture des services ou d’exécution des travaux (si différent de l’adresse mentionnée au 1.)

Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers IC2MP UMR 7285
Bâtiment B27 – 4 Rue Michel Brunet – TSA 51106
86073 POITIERS Cedex 9

4 - Objet du marché

Acquisition d’un système de caractérisation photoélectrochimique

5 – Allotissement (le cas échéant)

Marché unique, l’objet de la consultation ne permet pas de dégager de prestations distinctes.

6- Date d’achèvement des fournitures /services /travaux ou durée du marché

La durée du marché se confond avec le délai d’exécution des prestations. Celle-ci est laissée à l’initiative du candidat qui devra la porter à l’acte d’engagement et ne devra excéder 3 mois.

7 – Variantes, PSE et options (le cas échéant)

Les variantes sont autorisées.

8 - Conditions particulières, (le cas échéant), auxquelles est soumise la réalisation du marché

Sans objet

9 - Modalités de transmission et de réception des offres – Langue utilisée – Validité des offres

Date limite de réception des offres : 15 septembre 2026 à 12h00

a) Transmission des offres : par voie électronique exclusivement via PUMA

b) Langue : Français

Validité des offres : 120 jours à compter de la date de remise des offres

10- Caution et garanties demandés, le cas échéant

Sans objet

11 - Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Délai global de paiement de 30 jours maximum après service fait et réception de la facture.

12- Renseignements à fournir à l'appui de la candidature

cf art 20 du présent document

13 - Justificatifs à produire

Sans objet

14 - Exécution du marché de service, le cas échéant, réservée à une profession déterminée

Sans objet

15 - Nombre minimal et le cas échéant maximal de candidats qui seront admis à présenter une offre

Sans objet

16 - Le cas échéant, noms et adresses des candidats déjà sélectionnés par l'acheteur public

Sans objet

17 - Critères d'attribution du marché

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

- Garanties et capacités techniques et financières
- Capacités professionnelles

Les critères relatifs à l'évaluation des offres sont les suivants :

		Pondération
1	Valeurs techniques	40 %
1.1	Performance du potentiostat / galvanostat	10%
1.2	Performance du module d'analyse fréquentielle (EIS, IMPS, IMVS)	10%
1.3	Performance du module optique et des mesures sous illumination	10%
1.4	Performance du module IPCE/QE et intégration logicielle	10%
2	Prix de l'appareillage proposé	30 %
3	SAV / Garantie	15 %
4	Délai d'exécution	15 %

Négociation

Les prix sont fermes. Aucune négociation ne sera possible une fois les offres remises.

18 - Remise d'échantillons, de matériels de démonstration, visite des locaux le cas échéant

Sans objet

19 - Contenu du dossier de la consultation à fournir au candidat par l'acheteur public

Le présent dossier de consultation contient :

- Règlement de consultation ;
- Descriptif du besoin / cahier des charges (CCTP) ;
- CGA du CNRS.

20 - Modalités de remise des candidatures et des offres

Le candidat remettra :

Pièces de la Candidature

- DUME ou DC1 Lettre de candidature - DC2 Déclaration du candidat.

Soit candidature DUME (Document Unique de Marché Européen)

En application de l'article R2143-4 du code de la commande publique, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme du DUME en lieu et place des formulaires DC1, DC2 et le cas échéant DC4.

Soit candidature hors DUME

Les candidats utiliseront les formulaires DC1 et DC2 pour présenter leur candidature. Ces formulaires sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/marches-publics/formulaires>

En cas de groupement d'entreprises, le formulaire DC1 sera signé par chaque membre du groupement, ou par le mandataire dûment habilité qui devra joindre les habilitations nécessaires.

➤ **Pour apprécier les capacités économiques, techniques et professionnelles :**

Capacités économiques et financières du candidat

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Capacités techniques et professionnelles :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des principaux services / fournitures effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

En cas de candidature en groupement, les documents prévus seront produits par chacun des membres du groupement (à l'exception du DC1, commun au groupement) ; les documents relatifs à la capacité économique et financière et à la capacité technique donneront lieu à une appréciation globale de la capacité du groupement.

Pour les entreprises et sociétés nouvellement créées, les candidats pourront fournir, comme « preuve par équivalence », tous les éléments susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (humains, techniques, financiers) pour assurer les prestations. L'acheteur public appréciera le caractère suffisant ou non des documents présentés.

Pièces de l'offre

Détaillée sous forme :

1- Offre de prix

2- mémoire technique décrivant le matériel proposé, la formation et le service après-vente, tels que détaillés au CCTP

Transmission électronique du dossier de candidature et de l'offre

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique via la plateforme PUMA :
<https://puma.cnrs.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=509665&orgAcronyme=t5y>

Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cas d'une seule enveloppe). Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre retenue donnera lieu à la signature manuscrite du marché public par les parties.

21 - Renseignements complémentaires, le cas échéant

Renseignements administratifs et / ou techniques :

Les éventuelles demandes de renseignement seront formulées sur PUMA :
<https://puma.cnrs.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=509665&orgAcronyme=t5y>